

Ce ne sont que quelques exemples de secours immédiats pour résoudre nos problèmes économiques. Je signale ces problèmes de façon assez pressante à mes collègues parce que le gouvernement ne semble pas encore pénétré de l'extrême urgence de nos problèmes régionaux.

J'ai une suggestion très concrète à faire au gouvernement. Ce n'est pas l'une des excellentes propositions de mon chef, qui connaît les problèmes de la région atlantique mieux que n'importe quel autre Canadien. J'affirme qu'il est temps de renouveler, de recréer, de faire renaitre les subventions de redressement dans la région de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Il existe un plan d'expansion économique régionale pour l'Île-du-Prince-Édouard. Je souhaite qu'il réussisse, mais lorsque l'on voit une si petite province obligée de doubler la mise de fonds du gouvernement fédéral, l'insuffisance de ce genre de planification saute aux yeux. Le rapport devrait être inverse au moins, mais mieux vaudrait encore le genre d'aide qui était accordée en 1957 et en 1958 et qui permettrait aux provinces de satisfaire aux besoins de leur population maintenant que nous avons besoin de plus de services sociaux. Voici ce que je propose au gouvernement aujourd'hui: accorder de nouvelles subventions de péréquation à la région atlantique. Qu'on parte du même chiffre qu'avant mais qu'on tienne compte de l'augmentation du coût de la vie, et on verra ce qu'il advient des 35 millions de dollars.

Nous voulons qu'il soit tenu compte des statistiques citées dans le quatrième exposé du Conseil économique du Canada et que le gouvernement corrige cette terrible disparité économique. Si cette tâche n'incombe pas au gouvernement national, je ne sais quelles sont ses responsabilités. Si nous jetons un regard sur les chiffres du revenu par tête d'habitant, nous constatons qu'en Ontario, le revenu moyen a été de \$2,296, en Île-du-Prince-Édouard, de \$1,370, et à Terre-Neuve, de \$1,173. Est-il besoin d'en dire davantage sur les disparités? Si je donne des chiffres pour le coût de la vie, les disparités deviendraient encore plus marquées. J'exhorte le gouvernement à étudier sérieusement cette excellente résolution, soigneusement conçue et présentée, et d'accorder la plus grande attention à une région où le chômage, l'absence d'aide et les disparités ont été plus marqués que dans n'importe quelle autre région de notre grand pays.

• (5.10 p.m.)

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter)—La pêche—L'épuisement des ressources marines—Les entretiens avec l'Union soviétique; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlukow)—Le Canadien National—Le refus de payer les salaires minimums—Les entretiens du ministre des Transports avec le président.

[M. Macquarrie.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—QUESTIONS OUVRIÈRES—POLITIQUES ET PROGRAMMES VISANT À AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOIS—HAUSSE DES PRESTATIONS DE CHÔMAGE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lewis:

Considérant qu'il y a une escalade inflexible du niveau du chômage dans toutes les régions du Canada, et

Qu'un certain nombre de personnes qui font autorité en économique ont prédit des niveaux de chômage sans précédent au cours de l'hiver, et

Que, sauf si des mesures ne sont immédiatement prises, la hausse importante du niveau du chômage dans la province de Québec et la ville de Montréal à laquelle on peut s'attendre contribuera à aggraver la situation déjà critique,

Par conséquent, il est résolu que cette Chambre demande au gouvernement de mettre au point, en collaboration avec les provinces et les municipalités, des politiques et programmes susceptibles d'augmenter substantiellement le nombre d'emplois cet hiver et, comme mesure spéciale d'aide à ceux qui resteront sans emploi, de hausser le montant des prestations de chômage et prolonger la période d'admissibilité prévue par la Commission d'assurance-chômage.

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir d'appuyer la motion à l'étude et je crois que tout député normalement élu et qui est libre de toute attache financière devrait faire de même.

Le député d'York-Sud (M. Lewis), qui a présenté cette motion, a droit à des félicitations, car il a voulu appeler l'attention du gouvernement sur la mauvaise posture dans laquelle se trouvent trop de Canadiens. Les résultats de l'administration actuelle et des précédentes sont résumés dans cette motion, qui rend un son de cloche différent de celui de l'Annuaire du Canada, qui expose l'aspect intéressant de l'économie. Par exemple, ce précieux ouvrage signale le haut degré de productivité atteint par les producteurs de blé et par les producteurs laitiers. Un surplus de blé et de lait vient corroborer cet avancé. Ce même document capte notre attention en nous révélant que notre pays conserve toujours le premier rang comme exportateur mondial de produits minéraux.

Grâce à ce volume, nous savons que le Canada demeure le principal producteur mondial de nickel et de zinc, qu'il vient en deuxième place pour la production de l'amiante et de l'uranium et qu'il se place parmi les grands producteurs dans le domaine du cuivre, de l'or, de la potasse, du fer, du plomb et de l'argent. Il nous est également agréable de savoir que le Canada se place au troisième rang des producteurs mondiaux de minéraux divers, après les États-Unis et l'Union soviétique. On prétend même que le Canada deviendra le plus grand producteur de potasse au monde. Troisième producteur d'aluminium de l'univers, important producteur de pétrole et de gaz naturel, il fournit aussi 40 p. 100 du papier journal et de l'amiante utilisés dans le monde.

Malgré la grande quantité de produits bruts exportés à des prix dérisoires, comme le fer, qui dose de 50 p. 100 à 70 p. 100 au Québec, et qui est vendu à 2c. la tonne, nous détenons un championnat, soit l'équivalence de \$850 per capita pour l'exportation. Ce record peut signifier beaucoup si nous comparons les exportations américaines qui sont de \$370 per capita et la moyenne mondiale qui est de \$171.